

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE HAUTE-CORRÈZE
COMMUNAUTÉ
COMMUNE DE
LAMAZIERE-BASSE

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
ECHELLE : 1/10 000

PRESCRIPTION : 30 mars 2017

DEBAT SUR LE PADD : 23 janvier 2020

ARRÊT : 9 décembre 2021

ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 30 mai au 1er juillet 2022

APPROBATION :

6.4.a.16

Bureau d'études UrbaDoc
Chef de projet : Tony PERRONNE
28 Impasse Jean-André Rixens
31200 TOULOUSE
05 34 42 02 91
contact@bde-urbadoc.fr

- Légende
- AC1 : Protection des Monuments Historiques
 - I4 : Servitude relative aux canalisations électriques
 - AC2 : Protection des sites et monuments naturels
 - AS1 : Protection des eaux potables
 - Périmètre de protection immédiat
 - Périmètre de protection rapproché
 - Périmètre de protection éloigné
 - Zone sensible

0 750 1500 m